



TITRE	Politique en matière de langues officielles
TYPE	Politique
ENTRÉE EN VIGUEUR	1er juin 2026
DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION	10 janvier 2026
FRÉQUENCE DE RÉVISION	Tous les trois ans
COMPOSANTE CIBLE	Pickleball NB – Direction et conseil d'administration
SECTEUR RESPONSABLE	Pickleball NB - Général
DISTRIBUTION	- Direction et administrateurs - Clubs affiliés - Membres
ADOPTÉ LE	11 février 2026

1. RÉSUMÉ

Pickleball Nouveau-Brunswick et ses membres reconnaissent que le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada et que ses membres ont le droit de recevoir des communications et des services dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Pickleball Nouveau Brunswick reconnaît que les deux langues officielles sont l'anglais et le français.

2. ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE

2.1 Communication

- Site Web – L'information affichée sur le site Web de Pickleball New Brunswick est disponible dans les deux langues officielles.
- Correspondance – Les lettres ou la correspondance électronique adressées à Pickleball Nouveau Brunswick reçoivent une réponse dans la langue officielle dans laquelle elles ont été rédigées.
- Communiqués de presse – Tout communiqué de presse destiné au public est publié simultanément dans les deux langues officielles.

- La communication avec les athlètes, les entraîneurs et les officiels de niveau national, ainsi que les services qui leur sont fournis, se font dans la langue officielle de leur choix.

2.2 Gouvernance

- Règlements et politiques – Ils sont disponibles dans les deux langues officielles. Toute modification apportée aux règlements ou aux politiques est publiée simultanément dans les deux langues officielles.
- Assemblées générales annuelles – L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle (AGA) et toute proposition de modification des règlements ou des politiques sont disponibles dans les deux langues officielles. Les procès-verbaux de l'AGA et de l'AGA précédente seront fournis dans les deux langues officielles.

2.3 Formulaire et contrats

- Formulaire – Tous les formulaires créés par Pickleball Nouveau Brunswick, tels que les demandes d'adhésion destinées aux membres de Pickleball Nouveau Brunswick ou au public, sont disponibles dans les deux langues officielles.
- Contrats – Les contrats sont rédigés dans la langue officielle préférée de la personne contractante.

2. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

La politique sera révisée tous les trois ans, ou selon les besoins opérationnels.

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entrera en vigueur le 1er juin 2026.